



Blocage de compte suite à avis à tiers détenteur

Par **michoun**, le **07/10/2008** à **18:23**

mon mari a cesse son activité artisanale et a fermé son compte professionnel
Il doit de la TVA sur son ancienne activité
Les impôts ont émis un avis à tiers détenteur et la banque a bloqué notre compte joint
En a t elle le droit ?

Par **Patricia**, le **07/10/2008** à **21:57**

Bonsoir,

Oui, une banque est obligée à la demande du Trésor Public de bloquer le compte.

Ce sont les impôts qui ont tous les droits et non pas les banques.

Elles sont tenues d'exécuter les ordres du fisc...

Cordialement